

leurs céréales qu'ils avaient trouvés pendant la guerre et immédiatement après.

Dès que furent réparés les dégâts de la guerre, dès que les contrées en question purent ensemençer et récolter, le marché dont jouissaient le Canada et les Etats-Unis se restreignit d'autant.

Nous avons entamé des négociations avec la Chine et, comme je le disais à la Chambre il y a plusieurs mois, nous avons eu l'occasion de vendre à ce pays, en différant le paiement de trois ans. Mais l'instabilité des gouvernements de la Chine était telle que, à cause de ce fait même, nous n'avons pas jugé avantageux d'accepter ce marché. Mais il y avait autre chose. Les Chinois ne voulaient payer que le prix de notre plus basse qualité de blé, mais, même pour accepter l'offre de la Chine, nous ne pouvions abaisser le prix à moins de 40c. le boisseau et nous ne l'avons pas fait. Le blé tendre d'autres pays a trouvé plus facilement des débouchés, parce qu'il se vendait à des prix que nous ne pouvions concurrencer. Le prix du froment a monté sur les marchés du monde à cause de circonstances dues soit à l'accord, soit aux événements naturels, comme la température et l'épidémie de sauterelles. Je dois dire à mon honorable ami que tout cela me paraît... mais je n'emploierai pas, le jour de ma fête, le mot qui me vient aux lèvres. Il me paraît incroyable, dirai-je plutôt, si nous songeons que des pays ont abandonné la production du blé permettant ainsi au continent nord-américain et à d'autres parties du monde d'augmenter la leur pour la reprendre eux-mêmes par la suite, que nous comptions vendre à ces gens le blé écoulé chez eux quand leur production était déficitaire.

La Chine est soumise à un tel régime politique que, soit que nous traitions avec le gouvernement de Nankin ou un autre, nous ne savons quelles seront les conditions. Des particuliers ont acheté du froment au Canada, mais la seule offre venue de la Chine à la suite de négociations et d'enquêtes comportait un prix que nous ne pourrions accepter si nous avions à vendre le blé en cause ou que nous n'offririons pas aux possesseurs de ce blé. En outre, la Chine voulait répartir les versements sur une longue suite d'années, obligeant le Dominion à fournir les fonds, c'est-à-dire à verser dans l'intervalle le prix du blé aux vendeurs. Quand l'honorable député a d'abord parlé d'une conférence du blé à Regina, je ne l'oublie pas, il a dit, comme on le constate dans les publications préliminaires, que le Canada n'avait qu'à produire, produire et produire encore. Plusieurs l'en ont cru...

L'hon. M. MOTHERWELL: Quand ai-je parlé ainsi

Le très hon. M. BENNETT: Quand l'honorable député a commencé à parler de la conférence internationale du blé à Regina. Il a retiré de la circulation les premières brochures préparées à cet effet, à cause de ces affirmations, parce qu'elles faisaient preuve d'un manque trop évident d'intelligence du fait que les pays dévastés revenaient à la production du grain. L'erreur s'expliquait facilement, je le conçois, mais, enfin, on l'a commise. Pour notre part, nous avons tout mis en œuvre pour faire comprendre à la population qu'elle ne peut plus vendre son froment dans les pays où elle l'écoulait auparavant, pour la simple et évidente raison que tous ces pays européens reviennent à la production, dans la vallée du Danube, en Hongrie, en France et ailleurs, en Tchécoslovaquie aussi, c'est-à-dire dans toutes ces contrées si productrices de blé avant la guerre et dévastées par le conflit: les robustes paysans, constatant comme ils restaient peu nombreux en somme, comparativement à leurs nombres d'avant-guerre, ont préparé le sol pour la culture du blé, avec un courage renouvelé et leur labeur leur a valu une abondante moisson. Nous avons perdu notre débouché de ce fait, bien que nous ayons augmenté entre temps notre production en accroissant nos emblavures de dix millions d'acres. Et dans cet état de choses, le seul conseil donné a été le suivant: "Vous n'êtes pas justifiés de produire aussi considérablement; vous n'êtes pas justifiés d'augmenter la production." Quand l'honorable membre a invoqué l'autorité de la Bible, je me suis demandé s'il a lu le Pentateuque. Se rend-il compte que sous le régime de la loi juive, l'une des premières choses enseignées était la nécessité de laisser les terres en jachère? Le cultivateur devait laisser ses terres en jachère pendant quelque temps, pour en accroître et en améliorer la fertilité. Si vous lisez les prescriptions à cet égard,—et nul ne le sait davantage que l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth), dont l'autorité dépasse la mienne en ce domaine,—vous constaterez qu'à cette époque existait une claire intelligence du fait qu'on ne produit pas au delà des besoins.

M. WOODSWORTH: A cette époque, il y avait aussi un jubilé à l'occasion duquel tous les débiteurs étaient libérés de leurs dettes.

Le très hon. M. BENNETT: D'accord, et si l'honorable député vit encore un siècle, il en célébrera un aussi, nous le célébrerons ensemble. J'assure l'honorable membre que